



**Auteur :** Patrick Boutigny

A partir du document de Régine Sourrisseau : *Etude de définition et de faisabilité d'une « coopérative de production » artistique - Rapport de mission OPALE, décembre 2016* et de tous les comptes rendus des réunions de la coopérative, la plupart du temps réalisé par Mathieu Poupinel-Descambres, secrétaire général du Tas de Sable-Ches Panses Vertes

*Ce texte est un récit-fiction c'est à dire qu'il raconte la coopérative de production dans son vécu mais aussi dans les idées, voire idéaux que l'auteur a pu déceler au cours de ces années de fabrication, dans les chemins de traverse pas toujours écrits ou explicités, dans les interstices des besoins, des convictions, des désirs des uns et des autres.*

# COOPÉRATIVE ŒUVRIÈRE DE PRODUCTION

---

## Avant propos : Pastiche

*Un pastiche est une imitation du style d'un auteur ou artiste qui ne vise pas le plagiat. On peut en découvrir dans tous les domaines littéraires et artistiques. Le pastiche est à différencier de la parodie ou de la caricature, bien que le mot « pastiche » puisse être employé comme un synonyme de « parodie »*

Dans le livre de Florence Aubenas et de Miguel Benasayag, « Créer, c'est résister » on peut lire :

*Un groupe alternatif brésilien avait par exemple décidé de mettre en place un projet d'élevage communautaire. Ses membres décidèrent de se renseigner auprès des organismes susceptibles de leur fournir une aide de l'Union européenne ou de la Banque mondiale. Une réunion houleuse précéda ces prises de contact : plusieurs militants s'opposaient à demander quoi que ce soit, au nom d'une certaine radicalité. Peut-on tout à la fois mettre en cause un certain ordre du monde et le solliciter ? D'autres estimaient en revanche que ces aides devaient être considérées comme des butins de guerre et non des signes de reddition ou d'approbation.*

*Quoi qu'il en soit, un expert vint de Washington pour examiner cette demande de 8 000 dollars à transformer en prairies, en poulaillers et en serres. Il rendit son rapport quelques semaines plus tard : il était impossible d'avancer cette somme, car elle était trop modeste. Pour que le projet soit rentable, s'inscrive dans les normes du marché brésilien de la volaille, puisse envisager des perspectives de développement à long terme, il devait être plus important. Et l'expert promettait d'avancer 22 000 dollars. Le groupe refusa la proposition : « Notre projet n'était pas de fonder une entreprise compétitive, ou même rentable. Nous voulions un travail cohérent avec notre mode de vie dans un paysage local, pas global. » Juste pour l'anecdote, le voyage et l'expertise ont coûté 10 000 dollars à la Banque mondiale...*

*L'élevage communautaire a fini par se faire au bout de quatre ans. On y mange du poulet. « Si par hasard et de manière temporaire, un de nos projets coïncidait avec un plan de développement macroéconomique, nous essayerions à nouveau d'y faire appel. Mais une fois encore, nous ne le changerions pas pour le faire entrer dans une logique macroéconomique. »*

*Depuis quelques années, émergent ainsi des formes de solidarité, des expériences qui ne partent pas d'un modèle économique ou politique, comme c'était le cas pour la contestation classique. Elles poussent au quotidien, là où elles peuvent, sans volonté de centralité, ce qui les rend presque invisibles à nos yeux habitués à une militance tout en drapeaux et trompettes. Dans cette mouvance, le terme « projet » est souvent opposé à celui de « programme », désignant ainsi une pratique qui part d'une exigence concrète (« Le système de la grande distribution ne nous convenait pas, mais nous avons besoin de faire nos courses », explique par exemple un professeur de français dans le sud de la France). Celle-ci trouve son unité et son identité dans le fait de demeurer ouverte, sans se saturer dans un programme préétabli (« Nous nous sommes regroupés, nous avons mis en place notre propre réseau, achats en commun, convoyage par camion, une personne par quartier qui distribue les paniers. L'ensemble n'a pas vocation à s'étendre davantage. Mais il nous aurait en revanche semblé absurde de passer une minute à réfléchir à une proposition visant à réformer le système des supermarchés », continue le professeur). À aucun moment, le résultat n'est soumis à une vérification logico-formelle, à des exigences macroéconomiques ou à la vocation d'ordonner un ensemble (« Nous n'avons aucune idée de combien de temps ce système tiendra ou s'il est transposable. Nous pouvons juste expliquer comment il fonctionne chez nous, maintenant »). Celles-ci surgissent même parfois à l'intérieur d'entreprises tout à fait conventionnelles, essayant par exemple de changer de l'intérieur les objectifs de production pour les désolidariser d'une vision économiste.*

*En fait, aucun des projets de ce type n'existe contre ou pour la sphère économique. Il ne s'agit même pas de décider qu'on l'oublie, qu'on fait comme si elle n'existait pas, mais de l'excentrer : ils se construisent au-delà d'elle, créant des zones, des tendances au non-capitalisme au sein d'un monde capitaliste. En ce sens, l'anticapitalisme devient non le pivot d'une contestation, la cible d'une lutte, mais le corollaire d'une résistance qui se fait création, capable de produire elle-même d'autres valeurs.*

On peut très bien reprendre ce texte en en faisant un conte économique-marionnettique :

*Un groupe d'artistes marionnettistes avait décidé de mettre en place un projet d'espace culturel communautaire. Ses membres décidèrent de se renseigner auprès des organismes susceptibles de leur fournir une aide du Ministère de la culture et de l'Union européenne. Une réunion houleuse précéda ces prises de contact : plusieurs militants s'opposaient à demander quoi que ce soit, au nom d'une certaine radicalité. Peut-on tout à la fois mettre en cause un certain ordre du monde et le solliciter ? D'autres estimaient en revanche que ces aides devaient être considérées comme des butins de guerre et non des signes de reddition ou d'approbation.*

*Quoi qu'il en soit, un expert vint de Paris pour examiner cette demande de 8 000 Euros à transformer en ateliers, plateau de répétitions et en hébergement. Il rendit son rapport quelques semaines plus tard : il était impossible d'avancer cette somme, car elle était trop modeste. Pour que le projet soit rentable, s'inscrive dans les normes du marché européen de la culture, puisse envisager des perspectives de développement à long terme, il devait être plus important. Et l'expert promettait d'avancer 122 000 Euros. Le groupe refusa la proposition : « Notre projet n'était pas de fonder une entreprise compétitive, ou même rentable. Nous voulions un travail cohérent avec notre mode de vie dans un paysage local, pas global. » Juste pour l'anecdote, le voyage et l'expertise ont coûté 20 000 Euros à la Communauté européenne.*

*L'espace culturel a fini par se faire au bout de quatre ans. On y travaille, on expérimente, on transmet, on y produit. « Si par hasard et de manière temporaire, un de nos projets coïncidait avec un plan de développement macroéconomique, nous essayerions à nouveau d'y faire appel. Mais une fois encore, nous ne le changerions pas pour le faire entrer dans une logique macroéconomique. »*

*Depuis quelques années, émergent ainsi des formes de solidarité, des expériences qui ne partent pas d'un modèle économique ou politique, comme c'était le cas pour la contestation classique. Elles poussent au quotidien, là où elles peuvent, sans volonté de centralité, ce qui les rend presque invisibles à nos yeux habitués à une militance tout en drapeaux et trompettes. Dans cette mouvance, le terme « projet » est souvent opposé à celui de « programme », désignant ainsi une pratique qui part d'une exigence concrète*

*À aucun moment, le résultat n'est soumis à une vérification logico-formelle, à des exigences macroéconomiques ou à la vocation d'ordonner un ensemble (« Nous n'avons aucune idée de combien de temps ce système tiendra ou s'il est transposable. Nous pouvons juste expliquer comment il fonctionne chez nous, maintenant »). Celles-ci surgissent même parfois à l'intérieur d'entreprises tout à fait conventionnelles, essayant par exemple de changer de l'intérieur les objectifs de production pour les désolidariser d'une vision économiste.*

*En fait, aucun des projets de ce type n'existe contre ou pour la sphère économique. Il ne s'agit même pas de décider qu'on l'oublie, qu'on fait comme si elle n'existait pas, mais de l'excentrer : ils se construisent au-delà d'elle, créant des zones, des tendances au non-capitalisme au sein d'un monde capitaliste. En ce sens, l'anticapitalisme devient non le pivot d'une contestation, la cible d'une lutte, mais le corollaire d'une résistance qui se fait création, capable de produire elle-même d'autres valeurs.*

## Introduction : Créer en conjuguant le participatif

*Coopérative Oeuvrière de production*

*Le soulèvement est le contraire de la résignation. Au départ, il suffit d'un coup de vent pour nous dire que le monde respire encore.*

C'est dans l'air du temps.

Dans la sphère culturelle, émergent des réseaux, des coopératives, des collectifs... diverses appellations pour un objectif commun : accompagner financièrement les artistes et les compagnies dans leurs projets de création en mutualisant les moyens et les énergies.

Mais pas que !

Comme dit Sylvie Baillon, directrice du Tas de Sable-Ches Panses Vertes à Amiens. D'abord parce qu'elle ne veut plus entendre parler d'accompagnement. Et qu'ensuite il n'y a pas que le financier dans la vie (artistique).

C'est un peu dans cet esprit qu'est né le projet

### Coopérative oeuvrière de production

Elle peut se définir comme un espace ouvert d'innovation en grandeur réelle, où les utilisateurs participent à la création artistique à travers la recherche, l'expérimentation, la production, la diffusion et ce dans le cadre et les principes de l'économie sociale et solidaire. Elle a pour objectif de produire du commun.

Et si le théâtre est une marchandise, elle doit être une marchandise de contrebande qui doit passer par les chemins de traverse comme la coopérative. Celle-ci n'étant pas acteur du politique ou du social, mais de l'imaginaire et du symbolique. C'est ainsi qu'elle fait la politique et se construit autour d'une pensée politique de la culture. (Et non une pensée culturelle du politique)

C'est la différence que fait Adorno entre un art qui se veut politique et un art concerné par la politique.

Et quand on a dit cela, on n'a rien dit...

Depuis le début des années 2000, l'idée du « commun » revient au cœur des débats. Dans un monde de plus en plus global et multiculturel, relancer et promouvoir cette idée du commun constitue un enjeu majeur.

Promoteur de citoyenneté dans tous les espaces de la société, le commun naît de la volonté de partager.

Comment produire du commun ? Pour ma part, je reprends à mon compte la définition qu'en fait François Julien :

*Le commun est en effet moins ce qui envelopperait les individus dans une appartenance commune, que ce qui fonctionne entre eux et ressortit donc à leur liberté, dont il serait la condition d'exercice. Autrement dit, le commun serait nécessairement à rechercher dans les écarts qui distinguent les individus, et non dans les similitudes qui prétendent suffire à les agréger en un tout. C'est une opération d'un tout autre ordre, qui fait procéder le commun d'une articulation, et non d'une coalescence : le commun est l'inverse du semblable, en ce qu'il fonde la diversité au lieu de résulter des illusions de la ressemblance, toujours trompeuse, parce que ou bien factice ou bien incomplète, et généralement les deux.*

*François Julien*

Toute la question est donc de savoir ce qu'est ce commun à partir duquel peut se penser la **production d'œuvres, qui est le cœur même de la coopérative**, ce commun qui doit donner tout son sens philosophique, politique, social et économique.

Nous n'entendons donc pas commun comme un « plus petit dénominateur commun », mais comme le résultat d'une construction commune, d'une production commune. C'est le plus grand commun différentiel.

Nous verrons dans le **chapitre 1** quelles sont les motivations qui sont à l'origine de la coopérative : elles relèvent d'un constat économique, sociale, culturelle et politique.  
Mais la réussite d'un tel projet relève d'un principe de solidarité interprofessionnelle mise à l'épreuve au fil des mois de la construction de cet édifice et face aux difficultés des moyens de production aujourd'hui. Le participatif sur la base d'une recherche du commun a le mérite de créer de liens entre structures, compagnies et artistes pour donner à chacun une place citoyenne, pour permettre aux acteurs de créer dans d'autres conditions et sur d'autres schémas que ceux qui sont actuellement subis.

Et nous sommes quelques uns à penser qu'il y aurait bien quelque part un déficit du commun.

**Le chapitre 2** montre comment on fait, comment on construit en avançant, comment on avance sans trop reculer, comment on réfléchit en construisant, comment on recule pour mieux avancer.  
Ce qui paraît important, c'est comme le souligne Philippe Henry « Comment s'y prendre autrement ? »  
Le livre de Florence Aubenas et Miguel Benasayag « Résister, c'est créer » fut, pour moi, en résonance avec le projet de la coopérative.  
Ainsi que l'article d'Antoine Choplin dans la brochure « Taidepolku, bonjour » (Echos d'une coopération culturelle internationale) où il écrit : « *Pour sa genèse la coopération culturelle internationale s'enracine dans des convictions et des valeurs projetées comme partageables. Ces convictions et valeurs, au périmètre approximatif mais dont l'imprécision même peut être regardée comme un atout, déterminent à un premier niveau un champ des possibles et des désirs* »

Après viendront les **chapitre 3, 4, 5**.....

Et ce sera la même histoire.

Nous avons remarqué comme les idées se font rares en ce moment.  
Dans le monde culturel, en particulier. (Ma sœur Anne ne voit toujours rien venir.)  
Alors, il faut tout inventer.  
Tout.  
Imaginer, confronter.  
Et donc  
Tout nous enjoint de parler politique.

# Chapitre 1 : la création de la coopérative.

## 2014 - 2017

### A L'ORIGINE

#### > Sylvie Baillon

Sylvie Baillon est directrice du Tas de Sable Ches Panses Vertes en Hauts de France. Plusieurs motivations et son expérience vont motiver son désir de voir la profession s'organiser autrement. Vraiment.

Directrice d'un lieu compagnie missionné par le ministère de la Culture au titre du compagnonnage marionnette, Pôle des arts de la marionnette en région, Le Tas de Sable – Ches Panses Vertes, elle développe avec son équipe, son projet autour de quatre grands axes : la création, la fabrication, la transmission et le compagnonnage auxquels s'ajoute un axe transversal de recherche.

Enseignante à l'ESNAM et membre du conseil pédagogique de la dite école, - conseil pédagogique qui n'existe plus aujourd'hui - elle suit au plus près les parcours des élèves, remarque leurs difficultés en particulier d'insertion professionnelle, aide un certain nombre d'entre eux à l'aide du dispositif compagnonnage mis en place dans sa structure sous forme de contrat de professionnalisation ou d'apport en production.

Militante dans l'association THEMMA, en tant que membre du CA, mais aussi en tant que présidente, ou vice présidente, particulièrement impliquée dans le dispositif des « Saisons de la marionnette », elle décèle très rapidement une autre manière de travailler à travers « l'invention » des CEDAM (Centres des Arts de la Marionnette) dont une mouture allégée verra le jour avec les LCMC.

D'où l'idée d'aller plus loin.

Vraiment plus loin.

#### > Et Le Tas de Sable Ches Panses Vertes

Au fil des années, des besoins récurrents de jeunes artistes pour la période post-compagnonnage sont apparus : désarroi face à l'ampleur des démarches administratives nécessaires, recherche d'alternatives face au modèle dominant de la structuration juridique en compagnie, difficultés à penser la diffusion en amont des spectacles...

Le Tas de Sable prend finalement en compte un travail d'insertion professionnelle.

Progressivement, il s'est mis à pallier ces manques mais cette activité de « portage » s'avérant chronophage, l'idée d'une « coopérative de production » a germé, afin « de pouvoir aller au bout de la politique d'accompagnement et de donner aux artistes les moyens de leur autonomie ».

En 2014, le Tas de Sable – Ches Panses Vertes a souhaité associer à la réflexion des structures et artistes avec lesquels des liens privilégiés existaient déjà : deux autres lieux compagnies marionnette, **Le Bouffou Théâtre à la Coque** (Hennebont / 56), **Le Vélo Théâtre** (Apt / 84) ; la **compagnie Théâtre Inutile** (Amiens / 80) ; une structure dédiée à la création contemporaine (pluridisciplinaire) et au développement culturel en milieu rural, **La Chambre d'Eau** (Le Favril / 59) et d'anciens compagnons et/ou artistes associés au Tas de Sable ches Panses vertes : **Pierre Tual, Guillaume Lecamus, Lucas Prioux.**

## LES QUESTIONNEMENTS D'UN POSSIBLE

### ➤ **La coopérative part de constats :**

- Les évolutions récentes du secteur professionnel du spectacle vivant induisent une mutation des relations entre professionnels de la création, de la production et de la diffusion artistique, mais aussi entre politiques et techniciens des services publics.
- Le processus de création et de diffusion des artistes exige une mobilité et un nomadisme permanents de leur part qui ne favorisent pas l'ancrage des équipes artistiques sur leur territoire.
- La difficulté grandissante à mobiliser des fonds pour la création depuis dix ans pèse directement sur les équipes artistiques indépendantes. Le résultat immédiat de ce processus est la précarisation grandissante des emplois culturels et notamment des emplois administratifs.
- Cette précarité entraîne un isolement des équipes artistiques et une marginalisation par rapport aux réseaux professionnels et institutionnels.
- Les dernières mutations des politiques publiques ont engendré des financements croisés et le recours à des compétences spécifiques en matière rédactionnelle, budgétaire, partenariale et d'évaluation
- La gestion de projets transversaux et la complexification des processus de financements sont souvent opaques pour les structures émergentes qui n'ont pas les compétences en interne pour y répondre et restent en conséquence à l'écart de ces financements.
- La difficulté des équipes à répondre aux exigences grandissantes et à la lourdeur administrative en matière de gestion de projets culturels.
- L'apparition de nouvelles formes artistiques pluridisciplinaires aux marges des circuits économiques traditionnels est pourtant nécessaires au renouvellement de la création contemporaine.

Les premières séances de travail vont permettre d'affiner le questionnement afin d'imaginer ce que pourrait être la coopérative.

### ➤ **Un constat qui provoque une série de questionnements**

- Quels sont les besoins et l'offre actuelle en matière d'appui à la professionnalisation, l'insertion professionnelle des artistes – marionnettistes notamment – et d'accompagnement ?
- Quels sont les éléments favorables ou défavorables du contexte pour la production artistique ?
- Quels enseignements tirer d'autres expériences de coopératives de production, existant ou ayant existé ?

Ce ne sont pas, certes des problématiques nouvelles mais les coopérateurs savent qu'ils devront les traiter « autrement ».

Les traiter autrement posent de nouvelles réflexions.

### ➤ **D'où une série de nouvelles questions :**

- Quel projet collectif peut se partager ? Avec quelles valeurs communes et sur quels principes communs ? Sur quelles disciplines et sur quels territoires et avec quels artistes ?
- Concrètement, quelle forme pourraient prendre des collaborations ? Quels seraient les apports potentiels de chacun ?
- Quels sont les contextes, besoins, pratiques, attentes, des différents partenaires pressentis ?



De ces questionnements surgissent des interrogations sur le mode de fonctionnement qui va rendre opérationnel la coopérative :

- Quel type de gouvernance adopter : composition des instances dirigeantes et consultatives, processus de décision, arbitrage, résolution des conflits.
- Quels moyens humains en fonction des compétences, des disponibilités de chaque membre, des appétences des uns et des autres et du pouvoir économique de créer un emploi.
- Quels partenariats en régions, en national et en européen. Sur le plan économique mais aussi sur le plan artistique et politique.
- Quel modèle économique à mettre en œuvre pour tendre vers les objectifs.
- Quel cadre juridique ?

## **ELABORATION DU PROJET**

### **juillet 2015 – septembre 2017**

En 2015, ce groupe constitué a très rapidement senti la nécessité d'une aide professionnelle pour d'une part définir leurs objectifs et d'autre part la mise en œuvre de ce projet.

Un DLA démarre en novembre 2015 avec pour ambition première de structurer juridiquement un projet de création de « coopérative oeuvrière de production ».

L'association OPALE avec Réjane Sourrisseau est alors missionnée pour poser les fondements du projet et envisager des modes de fonctionnement opérationnel. La mission de Réjane Sourrisseau fut de préparer chaque séance de travail sur les questionnements collectifs, de les animer des séances de travail collectives et d'analyser la matière issue de ces séances.

#### **> En Avant**

Merce Cunningham disait « il y a une seule façon de faire ce mouvement, c'est de le faire »

Il aura fallu plus d'une année aux membres de la coopérative de mettre la réflexion à l'épreuve des pratiques existantes, des difficultés à se comprendre et aussi tout simplement à se rencontrer. Choisir de manière relativement intuitive par Sylvie Baillon, le groupe de départ comporte des structures et des individus artistes qui tous ne se connaissaient pas (ou de nom seulement).

Les premières séances ont permis d'amorcer une connaissance réciproque, de débattre des attentes et besoins liés à l'idée de « coopérative ». Plusieurs structures ont pris conscience qu'elles avaient travaillé sur les mêmes projets d'artistes, à des étapes différentes.

#### **> La prise en compte de l'articulation des différents statuts de territoires : territoires esthétiques, territoires géographiques, territoires individuels, territoires en mutation et de leurs relations à la population, aux citoyens, aux habitant(e)s, aux publics.**

- Le projet se veut pluridisciplinaire, les arts de la marionnette, étant pluridisciplinaires.
- Sur le plan géographique, le projet se donne une dimension transrégionale pour « échapper aux limites des territoires politiques » et faciliter les circulations.
- Le projet repose sur un ensemble de valeurs communes partagés sur l'artistique (liberté de création, diversité artistique, expérimentation, innovation, ambition) sur les rapports entre les membres (confiance, solidarité, dialogue, partage, transmission, réciprocité.)

Cette prise en compte permet de mettre en place un principe de fonctionnement basé sur la sociocratie, qui suppose après débats et levée des différentes objections possibles, des décisions prises avec le consentement de tous (et non des décisions prises à la majorité).

**La sociocratie** permet de mobiliser dans une approche démocratique, l'intelligence collective de tous les membres de la coopérative et assure une prise de décision sans objection garantissant une efficacité optimale. Chacun peut donc participer sans exclusion et équitablement.

Le mode de prise de décisions est le consentement. Il est considéré comme acquis lorsque personne n'a d'objection importante et raisonnable. Si une objection est émise, le groupe travaille à la lever avec celui qui l'a émise. Cela permet une meilleure résolution des problèmes avec une vitesse d'adaptation dans l'organisation. Les décisions sont donc prises sans vote. C'est construire une réalité subjective politique nouvelle, et ne pas éliminer les singularités.

#### **> Aborder le champ des possibles sur le plan juridique :**

La mission juridique menée par Audrey Boistel dans le cadre du DLA a mis en évidence que l'activité de

soutien administratif pratiquée par Ches Panses Vertes n'était pas exempte de risques. Son intervention a permis de clarifier la problématique liée au portage administratif et ses limites légales. Cette pratique comporte un risque lié à un éventuel prêt illicite de licence d'entrepreneur du spectacle. Pour être producteur délégué d'une création, il faut qu'il y ait un producteur principal, lui même détenteur d'une licence d'entrepreneur du spectacle. Les artistes non structurés sur le plan administratif bénéficiant de l'appui des structures se présentant comme producteur délégué sont donc confrontés à cette problématique.

Les partenaires se sont mis d'accord pour la création d'une structure ad hoc notamment pour qu'elle assume les risques liés aux emplois et aux projets menés.

La coopérative possède un bilan d'étude juridique réalisé par Audrey Boistel. Un tableau détaille notamment les premières conclusions de l'étude avec les enjeux et limites de chaque modèle juridique analysé.

➤ **Regarder ce qui se pratique autour de soi :**

Une analyse de plusieurs types de structurations possibles a été effectuée parmi lesquels des modèles de CAE, groupement d'employeur, SCOP, SCIC, etc. Une rencontre avec Artenréel a été organisée pour échanger sur un modèle de CAE. Plusieurs points ont été soulevés par l'intervenant dont l'intérêt de la CAE à accompagner un grand nombre de projets pour un modèle économique viable, le quantitatif primant alors sur une prise en compte de la dimension artistique des projets et nécessité de la création d'un bureau de production en parallèle de la CAE pour l'aspect artistique.

Suite à cette rencontre, les partenaires ont réaffirmé le souhait d'une dimension et d'identité artistique de la future structure.

➤ **Définir le cadre comme territoire des artistes**

A partir des projets choisis par la coopérative, cette dernière travaille au plus près des artistes, qui ne sont pas simplement des « bénéficiaires » car ce qui est mis en avant est la réciprocité, la volonté d'autonomie. Des processus collectifs sont recherchés : chacun peut contribuer, chacun peut recevoir, non seulement les artistes mais aussi les salariés des structures impliquées dans le projet : « la coopérative peut servir à nourrir nos pratiques respectives entre administratifs, artistes, techniciens ». Par ailleurs, la coopérative ne s'adresse pas uniquement à de « jeunes » artistes, mais aussi à des artistes confirmés qui peuvent tout autant avoir besoin d'évoluer dans leurs parcours de création.

Ce cadre doit permettre d'intégrer dans l'accompagnement une dimension humaine, artistique et politique qui dépasse la simple prise en charge administrative – comme par exemple les bureaux de production ».

Mais la coopérative n'est pas une coopérative post compagnonnage même si un dépannage est toujours possible.

Enfin il doit permettre de répondre aux besoins de projets atypiques en raison de leur appartenance à tel ou tel champ esthétique ou d'un rapport particulier au public en réinventant le lien entre production – création – diffusion ».

➤ **Les objectifs pour mettre effectivement le projet en œuvre sur les territoires**

La mise en œuvre va se fabriquer sur des temps de rencontres d'un jour et demi au sein des différents lieux partenaires du projet.

- L'objectif premier de ce tour de France étant de renforcer la connaissance réciproque, de présenter le projet avec d'autres membres de l'équipe, des administrateurs – ce partage étant considéré comme l'une des conditions de réussite de la coopérative.

- Le deuxième objectif est de mettre en œuvre comme une *première saison* de projets artistiques dans le cadre de la production-diffusion de mise en visibilité de projets artistiques pluridisciplinaires atypiques.

Précisons que dans la démarche, il ne s'agit pas de « sélectionner » un projet qui serait proposé mais plutôt de mettre au pot commun différentes envies, des désirs, pour qu'avec les apports des uns et des autres, en réflexion, moyens, il s'enrichisse, se transforme et devienne un projet collectif.

• Le troisième objectif de ces réunions tour de France est la structuration juridique de ce groupe. La première étape passe par l'association loi 1901 avant de prendre un statut plus coopératif. En réalité, rien n'empêche une association de porter un projet coopératif. L'article 1 et l'article 2 ont permis de fait aux membres de la coopérative d'affiner le projet tout en sachant son objet soit la préfiguration et/ou l'expérimentation d'une « coopérative de production ».

Rappelons les termes de ces deux articles des statuts de l'association adoptés le 20 septembre 2017 à Charleville :

#### **ARTICLE 2 - OBJET**

*L'association dite Coopérative œuvrière de production a pour objet la coopération au cœur et autour de projets artistiques.*

*Par la réciprocité, les différents membres créent les conditions d'un sens et de territoires communs. Leurs projets peuvent se décliner sous la forme de recherches, de créations artistiques et d'échanges de pratiques. Elle développe son objet sur des territoires communs, du local à l'international.*

*L'association établit des points de jonction afin que chacun trouve une place dans l'ensemble de la chaîne de valeur de la construction d'une œuvre.*

*Son règlement intérieur s'appuie sur une éthique professionnelle et les valeurs de l'économie sociale et solidaire.*

#### **ARTICLE 3 : ACTIONS**

*A partir de cet objet, l'association promeut une diversité d'actions :*

- *Co-construire des projets de création artistique (arts visuels, arts de la scène, etc.)*
- *Développer un espace ressources*
- *Partager une réflexion politique, sociale et culturelle*
- *Contribuer à la prise en compte par les politiques publiques de nouvelles pratiques de coopération et de productions inter-territoriales*
- *Mettre en place un service commun pour l'organisation administrative de l'association*
- *Valoriser les projets réalisés par l'association*

Il est également décidé que qu'il faudra aussi, dans le cadre d'un règlement intérieur de formaliser entre les différents membres la répartition des responsabilités (rôle d'employeur, de producteur), les apports monétaires et non monétaires, les questions de propriété matérielle et intellectuelle...

• Le quatrième objectif est de définir le modèle de fonctionnement économique de la coopérative et son fonctionnement.

Les coopérateurs ont exprimé le souhait de ne pas être dépendant uniquement de fonds publics, de rechercher l'équilibre économique, positionnement qui impliquerait que les activités mises en place génèrent leur propre économie. Cela peut paraître en contradiction avec les créations que veut soutenir la coopérative, créations inconnues et atypique.

A ce stade, les différentes structures partenaires espèrent pouvoir trouver dans leurs régions respectives des moyens qui pourraient, directement ou indirectement, être alloués à des projets de la coopérative.

On peut également imaginer en complément que les membres postulent à des appels à projets (européens, de fondations), appels d'offre auxquels aucun n'aurait pu répondre isolément.

## STRUCTURATION DE LA COOPERATIVE

### ➤ **Financements et collaboration :**

- Les participants mutualisent en 2017 leurs fonds de formation AFDAS.
- La coopérative a obtenu un FSE – projet européen : Actions de soutien à la consolidation et au

développement des entreprises d'économie sociale et solidaire. La demande porte sur la structuration d'une Coopérative oeuvrière de production. (Projet à la mi-janvier 2017)

Cet appel à projets faisant partie du dispositif spécifique de l'Investissement Territorial Intégré dont bénéficie la Communauté Agglomération d'Amiens Métropole.

Ce projet européen, déposé par le TDS-CPV vise un double objectif :

- Finaliser la structuration juridique concrète de la nouvelle entité collective
- Mener une recherche-action sur les pratiques collaboratives de la Coopérative en prenant en charge

une partie des coûts logistiques relatifs au tour de France des structures partenaires

D'évidence, la coopérative a besoin de réfléchir sur un modèle économique avec ses sources de financement.

Chaque membre doit abonder au budget de la Coopérative avec la création d'un fonds destiné spécifiquement au développement des projets artistiques de la Coopérative en fonction.

D'où la nécessité de diversifier au maximum les sources de financement, par exemple, de réfléchir à la possibilité de prévoir une part de l'exploitation des spectacles pour l'amortissement des dépenses engagées.

Les autres sources de financement sont, traditionnellement, les subventions, les Fondations privées, les financements Leader / Groupement d'Action Locale (GAL), Coproductions mais aussi les Nouveaux modèles de l'ESS avec participations citoyennes (Cigales, AMACA)

### ➤ **La question d'un emploi**

Quel type ? Quel profil ? Quels objectifs ? Quelles missions ? Deux orientations sont possibles pour définir cet emploi :

- Chercher des compétences sur la structuration, la coordination générale du réseau et la recherche de financements pour la pérennisation de l'emploi créé.
  - Chercher des compétences à l'endroit de la production et des projets artistiques menés permettant à la Coopérative de renforcer ses capacités d'action directement au niveau des projets
- Cette seconde orientation est privilégiée par les membres de la Coopérative.

La Coopérative se situe à l'endroit du faire. L'objectif est d'entrer sur les projets et donc d'aller chercher de la production donnant les moyens de l'action. La définition d'un poste type « chargé de projets » permettrait d'envisager un suivi des projets artistiques soutenus par la Coopérative.

En se situant à cet endroit, le nouvel emploi créé permettrait :

- de rendre possible les chemins de production atypiques défendus par la Coopérative
- de proposer un appui des projets dans tous leurs aspects intégrant les dimensions politiques et philosophiques discutées et identifiées lors des plénières
- de défendre par le faire, auprès des interlocuteurs professionnels et institutionnels notre vision d'un développement alternatif des projets artistiques. Le ou la salarié.e de la Coopérative défendrait ainsi par son action la vision spécifique revendiquée par la Coopérative.

La coopérative est prête à écrire un profil de poste !!!

Des pistes sont explorées pour le financement d'un emploi (Soutien à l'emploi associatif de la région Hauts de France, Fonds FONPEPS) et le fonctionnement de la Coopérative (Fonds de Développement de la Vie Associative, Aide à l'émergence des structures de l'ESS, Caisse des dépôts)  
L'important est de s'assurer des possibilités de pérennisation du poste car on sait que les aides à l'emploi sont dégressives sur plusieurs années.

### ➤ **Choix des projets artistiques**

Quelques critères sont définis par la coopérative pour le choix des projets d'artistes qui ne postulent pas puisqu'ils sont cooptés qui permet de ne pas avoir à sélectionner des artistes ou structures qui répondraient à des appels à projets

- Porter des projets qui ne verraient pas le jour ou difficilement.
- Se poser la question de la production dans le rapport au public et aux territoires
- Etre dans une démarche de recherche pour expérimenter à partir de situation concrètes de création.

En réalité, les différentes structures et artistes vont présenter des projets susceptibles d'être discuté, débattu au sein de la coopérative. Le croisement de regards sur l'artistique permet de mettre en avant un potentiel critique mais bienveillant par rapport au projet aux différentes étapes.

Après un tour d'horizon, sont choisis des « cas d'école » autour desquels les membres travailleront, avec les moyens actuellement disponibles.

La coopérative assure l'équité et non pas l'égalité : le coût global des actions communes sera lissé en fonction des moyens respectifs de chacun

### ➤ **Des Sessions ouvertes à la chambre de résonance**

En marge des spectacles, la coopérative souhaite développer de nouveaux espaces d'échanges participatifs sur des sujets portés par la Coopérative (questions artistiques, de territoires, etc.)

Une session ouverte pourrait être un temps de travail de laboratoire ouvert au public comme un laboratoire de laboratoire de réflexion sur une problématique sur laquelle échanger avec la possibilité d'inviter une personne extérieure pour ouvrir cet espace au-delà des seuls membres de la coopérative. C'est consacrer un temps de réflexion sur la dimension de la création artistique et des espaces du commun d'aujourd'hui.

Il n'y a pas de pression sur la fréquentation de ces temps. Ces temps servent les réflexions menées par la coopérative et s'inscrivent dans sa démarche de travail.

Ces espaces vont prendre la forme de Chambre de résonance.

*« Il n'est pas trop tard pour commencer aujourd'hui à oeuvrer à la qualité de notre relation au monde – à la fois individuellement et ensemble, politiquement. Un monde meilleur est possible, un monde où il ne s'agit plus, avant tout, de disposer d'autrui, mais de l'entendre et de lui répondre ».*

nous dit le philosophe allemand Hartmut Rosa dans son ouvrage sur le concept de résonance. Si on le met en pratique, on doit accroître notre puissance d'agir et, en retour, se développe notre aptitude à « nous laisser « prendre », toucher et transformer par le monde. Soit l'exact inverse d'une relation instrumentale, réifiante et « muette », à quoi nous soumet la société moderne. »

Les publics touchés par la coopérative à travers cet outil ne se réduisent plus à l'appellation générique "grand public". Ils peuvent englober, du fait de leur implication, des chercheurs, d'autres artistes, des personnels des organismes publics et des entreprises, des professionnels et bénévoles des associations, des usagers, etc.

La Chambre de résonance à l'instar d'une place publique, est ainsi au cœur d'un maillage humain large qui participe du projet de la coopérative. Elle peut inviter également à de nouvelles collaborations et de nouveaux partenariats pour découvrir de nouvelles opportunités citoyennes. Elle est porteuse d'une nouvelle dynamique entre art et société. Il met en évidence, dans une société en crise, l'importance de la culture de l'innovation d'une part, et permet, d'autre part, d'affirmer le renforcement des liens entre les citoyens et le monde de la

culture.

Elle permet de recueillir et partager des retours sur des récits, des travaux, des idées, des concepts en cours d'élaboration, de créer de nouvelles formes de partage de savoirs et même de créer des savoirs.

C'est aussi une manière de renouveler les modes de médiation qu'ils mettent en place avec les publics. Cette approche modernise et actualise les pratiques héritées de la pédagogie active et de la citoyenneté participative.

La chambre de résonance n'est pas conçue pour faire de la médiation culturelle, mais les objectifs et les valeurs qu'elle véhicule en font un outil idéal pour y parvenir !

Elle est conçue pour bousculer le monde sans bousculer les gens.

- *Première chambre de résonance* : "En quoi la coopérative est-elle une façon de repenser les espaces de la création ?" (2 novembre 2018 au Vélo Théâtre à Apt)

- *Deuxième chambre de résonance* : Acteurs de la culture, et du monde économique : quelles coopérations possibles pour quels apports au tissu local. (26 avril 2019 au Café du centre à Etreaupont)

### ➤ **Bilan de l'OPALE**

Dans son bilan, Régane Sourrisseau remarque que les objectifs de la Coopérative ont évolué. D'une urgence à répondre aux besoins des artistes non structurés sur le plan administratif, la coopérative s'oriente désormais plutôt sur la création et la promotion de projets atypiques (sur leur forme, production, diffusion, etc.). Et le soutien entre pairs. Le projet présenté par un partenaire sera mûri et développé dans le cadre de la coopérative. Les partenaires souhaitent ainsi montrer que de tels projets sont encore possibles aujourd'hui. Ils ambitionnent de défendre ainsi une liberté de création indépendante des logiques de plus en plus contraignantes de production et de diffusion.

Ce qui peut créer de la confusion, c'est le fait que les objectifs présumés au début de la réflexion ont beaucoup évolué au fur et à mesure de nos travaux et réflexions collectives.

*« Si la coopérative n'existe pas encore, les coopérations elles sont bien en marche. »*

### ➤ **Regards de l'Institut Gaudin**

A partir des constats déjà évoqués dans le présent document, l'institut Gaudin propose une démarche d'accompagnement en travaillant ensemble pour structurer et outiller sa volonté de réflexivité dans les pratiques qu'elle met en œuvre. Elle constitue en l'état une proposition largement modifiable en fonction des attentes et de la temporalité des acteurs de la coopérative, proposition en trois étapes :

- Définir la « chaîne de production » des œuvres culturelles ou artistiques qui passent par la coopérative œuvrière de production, les éléments de cette chaîne devant être pris en compte pendant la phase de production, prise en compte pour produire autrement des œuvres culturelles ou artistiques.

- Traduire ces éléments généraux en indicateurs précis qui permettront de suivre les projets qui passent par la coopérative.

- Création d'un outil de suivi et d'accompagnement pour analyser les projets de la coopérative œuvrière de production, pour accompagner l'évolution du projet et enfin pour garantir que l'accompagnement du projet est en adéquation avec les principes fondateurs de la coopérative.

### ➤ **Mise en place d'une communication**

En juin 2018, naissance du logo de la coopérative et première plaquette de présentation de la coopérative en novembre 2018.

Mise en place d'un outil informatique comme base de données, de recherche et de réflexions :

<https://trello.com/cooperativeoeuvrieredeproduction>. Cet espace de stockage en ligne permet d'échanger et de garder les documents de la Coopérative accessibles à tous.

Même si de nombreuses questions restent en suspens mais qui trouveront leur logique dans l'expérimentation, la coopérative est prête à passer à un deuxième chapitre de son histoire.

## Chapitre 2

### La première saison, les premiers projets

#### ➤ Les premiers projets artistiques de la coopérative :

Les trois projets sont choisis pour le intérêt artistique mais aussi choix en fonction de leur état d'avancement : Les actions de la coopérative s'inscrivent dans une logique de mixité, de réciprocité et de durée avec l'idée d'une communication toujours renouvelée entre les membres.

#### • Un premier projet autour de la finalisation d'une production

**L'Eustache à la Main** | Morbus Théâtre. Création : 2 novembre à 20h30 au Vélo Théâtre.

L'Eustache à la main est un spectacle à la frontière du théâtre, de l'installation et de la performance corporelle, visuelle et sonore, sur le sujet : l'homme face/avec la guerre dont le noyau est un texte coup de poing sur la Grande Guerre de Blaise Cendrars. Ce théâtre paysage marie de façon égale, danse, texte, lumière, punk-noise et art plastique. Il propose une expérience contemplative, poétique, viscérale sur la violence de l'Histoire jusqu'à aujourd'hui, nos affrontements politiques.

Texte (J'ai tué) | Blaise Cendrars - Conception et interprétation | Guillaume Lecamus - Danse | Ephie Gburek - Musiques |

Thomas Carpentier - Réalisation plastique | Norbert Choquet - Lumières | Jacques Boüault - Regard Dramaturgique | Julie Postel

Les besoins de Guillaume Lecamus étaient de deux ordres :

- un endroit de représentation avec du public
- une semaine de résidence dans le lieu où se fera la création
- des financements complémentaires

Ce projet est accueilli en résidence du 22 octobre au 3 novembre 2018 à Apt, pour clore un processus de création démarré deux ans auparavant avec le Tas de Sable, la Chambre d'eau et le 232 U. Cette étape soutenue par la Coopérative au Vélo Théâtre a permis au Morbus Théâtre de finaliser ce cheminement artistique jusqu'à sa présentation au public.

Le temps de recherche a été important pour créer la fin de *L'Eustache à la main*. La scénographie et le dispositif particulier ont aussi été possible parce que le temps d'expérimentation a pu être donné à la compagnie dans le cadre de la Coopérative. Le spectacle n'aurait, d'après Guillaume Lecamus, pu voir le jour sans la Coopérative ce qui lui a permis de sortir de l'isolement économique de la compagnie et de bénéficier de regards croisés sur l'artistique avec les membres.

Retours également positifs de l'équipe artistique du Morbus Théâtre sur le fait d'avoir pu être rémunérés sur toute la résidence et avoir eu une reconnaissance de leur travail artistique.

C'est un objectif nécessaire qu'il faudra poursuivre et continuer d'affirmer dans le cadre des projets menés par la Coopérative.

Le 30 octobre 2018, c'est l'occasion pour la coopérative de signer la première convention entre la compagnie Morbus Théâtre, la coopérative et le Vélo Théâtre qui règle une résidence de création, une représentation du spectacle *L'Eustache à la Main* et un temps de réflexion nommé chambre de résonance.

• **Première chambre de résonance** : "En quoi la coopérative est-elle une façon de repenser les espaces de la création ?" (Voir le texte de Florence Pazzotu en annexe)

En partant du cas de *L'Eustache à la main* se pose les questions de la place des artistes dans les espaces contraints de représentation, de l'influence des lieux et modes de production sur les choix esthétiques, artistiques, de trouver de nouveaux espaces, pour permettre la création de nouveaux objets, de nouvelles formes. On peut aussi se poser la question de nouveaux espaces de production en tant qu'espace structurel.



### • Deuxième projet autour de la diffusion d'un spectacle sur un territoire

**Still life = Nature Morte ?** [Sommes-nous vivant-e-s] | Chiendent Théâtre - Vanité sur un comptoir de bar. Objets - Sons - Textes.  
Tous publics à partir de 12 ans

Ce rendez-vous public au café croise le temps de la représentation et l'espace ordinaire du bar pour insinuer du trouble au milieu du réel. La mise en jeux cherche à partager cette expérience si particulière, joyeuse et inquiétante du doute, qui vient déconstruire une perception de la réalité toute faite.

Mise en scène, jeu, écriture textes | Stéphanie St-Cyr Lariflette -Écriture sonore, jeu | Laurent Bigot - Accompagnements à la mise en scène | Fabrice Groléat et Solène Briquet

Ce spectacle a été créé dans des bars en avril 2016, accompagné par le Vélo Théâtre et le festival Moisson d'Avril. « *C'est une proposition qui est très vivante pour une nature morte* ». Charlot Lemoine

Les besoins de la compagnie étaient de trouver des bars susceptibles d'accueillir le spectacle qui a besoin d'être diffusée pour expérimenter et évoluer.

Pour la coopérative, cette diffusion correspond au lancement des Echappées pour la Chambre d'Eau, temps de diffusion dans des lieux non dédiés (avril – juin 2019) et de Marionnette en Chemins, programmation de saison du Tas de Sable Ches Panses Vertes.

Une convention est signée à quatre entre la Coopérative, l'artiste et les deux structures accueillantes. A terme, l'objectif sera d'afficher un projet de la Coopérative uniquement. La Coopérative Oeuvrière de Production soutient ce projet dans sa singularité à travers une réflexion et une expérimentation collective, sur sa diffusion territoriale et la rencontre avec les publics.

La résidence et les représentations ont lieu du 20 au 28 avril 2019 sur le territoire de l'Avesnois-Thiérache en Hauts-de-France.

Le travail avec les cafés est un nouvel espace d'expérimentation pour la Chambre d'Eau qui envisage la poursuite de collaborations dans ces espaces. La Chambre d'Eau constate également que les retours publics se poursuivent, certaines personnes proposant de nouveaux bars comme lieux possibles de représentation.

*Deuxième chambre de résonance* : Acteurs de la culture, et du monde économique : quelles coopérations possibles pour quels apports au tissu local. (26 avril 2019 au Café du centre à Etreaupont)

En annexe le compte-rendu de Patrick Boutigny

Cette deuxième chambre de Résonance est voulue comme une rencontre entre nous et nous.

L'idée est de se retrouver au centre d'un territoire dans le commun et la communauté, là où se pose la question de l'art et du politique.

### • Troisième projet autour du processus de création-production -diffusion

**Cadres, Hors Cadres ? (Titre provisoire)** | La Coopérative Oeuvrière de production

Ce projet expérimente un processus de création avec la collaboration des membres de la Coopérative autour de la situation d'enfermement. Il démarre cette saison par un partage collectif d'expériences et l'organisation de laboratoires ouverts sur les enjeux artistiques, de recherche et de production.

Où se situe l'enfermement ? Comment prendre en compte les spécificités des espaces, des publics et des cadres sociaux et institutionnels ?

Les laboratoires affirmeront l'utilité de propositions artistiques dans ces espaces enfermés et de leur réception par les publics.

Ce projet, né au sein de la coopérative à partir d'une proposition de Nicolas Saelens, débutera par un temps de recherche au Tas de Sable - Ches Panses Vertes (Hauts-de-France) le 19 décembre 2018 et se poursuivra tout au long de la saison et plus si besoin.

La coopérative envisage trois temps avant de pouvoir envisager un projet de création :

- Avec les membres de la coopérative pour partager les expériences que chacun a déjà pu vivre en lien avec une situation de représentation liée à l'enfermement. L'objectif de ce premier temps est de parvenir à formuler des problématiques liées aux enjeux du cadre de la représentation.

- Avec des personnes de l'extérieur, sur des propositions définies par le premier temps de travail, la coopérative invite des personnes susceptibles de nourrir les questions soulevées en apportant un point de vue

et en proposant un angle différent.

- À partir des deux premiers temps, la coopérative établit un protocole de recherche ouvert.

L'idée du protocole est de se fixer des contraintes de création permettant de situer l'expérimentation. L'expérimentation de plusieurs espaces/situations d'enfermement permettra de se poser la question de la transversalité d'une situation d'enfermement à l'autre : Milieu de la santé / lieux hospitaliers - Milieu carcéral / lieux de rétention. Il ne s'agit donc pas forcément de parler de l'enfermement mais bien de prendre en compte cette situation d'enfermement du public dans le processus de création tout en sachant qu'il faut prendre en compte les trois dimensions : Le lieu (de la représentation), l'espace (disponible) et l'humain.

Les participants posent comme objectif que chaque laboratoire propose une production finale. Mais il est également souligné que, pour garantir l'espace d'expérimentation, l'éventualité que cet objectif ne soit pas atteint est une possibilité qui sera collectivement assumée.

L'organisation des temps de travail Cadre Hors Cadre va être adaptée en donnant la possibilité à des laboratoires artistiques plus restreints de se constituer sur les différents territoires de la Coopérative. Il est néanmoins nécessaire de dégager des pistes fixes, des cadres à cette expérimentation collective.

Ce troisième projet permet aussi d'affiner des modes de fonctionnement de la coopérative en ce sens où il ne faut pas confondre le projet porté par la coopérative et le parcours d'un projet au sein de la Coopérative et trouver juste équilibre entre une logique de réseau et une logique de parcours.

## ➤ Affinement du fonctionnement de la coopérative

Décembre 2018 : Ces projets ont, d'une certaine manière, alimenté l'écriture du **règlement intérieur** de la coopérative sur quelques points importants. Ce règlement intérieur sera ajusté progressivement en plénière en fonction des évolutions de la structure et des projets menés.

### • Etre membres de la coopérative

Il existe deux types de membres au sein de la Coopérative Œuvrière de production. –

- Les membres permanents sont membres de la Coopérative Œuvrière de production sans limite de temps. Ils participent à l'ensemble des activités de la Coopérative et sont associés à toutes les décisions liées à sa gouvernance, aux projets produits et à l'adhésion de nouveaux membres associés et permanents. La ou les licence.s d'entrepreneur du spectacle de la Coopérative Œuvrière de production repose sur l'un des membres permanents.

- Les membres associés sont membres de la Coopérative Œuvrière de production pour une période liée au développement d'un projet artistique ou projet directement lié au fonctionnement de la Coopérative. Les membres associés participent à l'ensemble des activités et sont associés à toutes les décisions liées à sa gouvernance à l'exception de la procédure de radiation d'un membre associé.

Tous les membres de la Coopérative sont solidaires financièrement pour tous les engagements de la Coopérative.

Tout membre associé peut effectuer une demande pour devenir membre permanent. Cette demande sera discutée par l'ensemble des membres permanents qui prendront une décision par consentement de l'unanimité des membres.

### • La gouvernance de la coopérative

Elle est assurée par le bureau de l'association qui est tiré au sort tous les trois ans parmi les membres permanents qui se déclarent disponibles et qui ne sont pas engagés dans les projets de l'année à venir menés par la Coopérative. L'assemblée générale désigne un minimum de 5 co-présidents désignés par

consentement. Le nombre de coprésidents pourra être changé lors des assemblées générales. Chaque engagement officiel de la Coopérative devra être signé par au moins deux co-présidents. Il est également mis en place une procédure de radiation d'un membre associé

- **Les créations artistiques produites au sein de la Coopérative Œuvrière de production**

Elles peuvent être produites directement et entièrement au sein de la Coopérative - créées par un.e artiste n'ayant pas de structure administrative et produites par la Coopérative - produites par une compagnie en coproduction avec la Coopérative La notion de production inclut ici systématiquement une dimension à la fois artistique, financière et administrative.

- **Sélection des projets produits au sein de la Coopérative Œuvrière de production**

Les membres de la Coopérative Œuvrière de production, permanents ou associés, peuvent coopter des projets artistiques qui seront ensuite produits ou coproduits par la Coopérative. Selon le principe de solidarité, les membres de la coopérative s'engage sur le fait de garantir un niveau minimum de réalisation d'un projet artistique et ce, au cas par cas aux différents endroits de la création.

- **Création d'un fonds de production des projets artistiques**

La Coopérative se dote d'un fonds de production des projets artistiques. Chaque membre de la Coopérative abonde annuellement à un fonds destiné ensuite au développement des projets artistiques produits par la Coopérative. Le montant de la participation pourra être discuté collectivement chaque année mais l'apport de chacun sera in fine décidé par chaque membre en fonction de ses possibilités du moment. Ce « fonds de production de projets artistiques » sera utilisé exclusivement pour la production des projets artistiques.

Cela dit, certains projets peuvent s'épanouir dans les cadres actuellement en vigueur et il ne faudrait pas les écarter pour autant.

- **Coproduction entre la Coopérative et ses membres**

Dans le cadre de ses activités, la Coopérative peut s'associer en coproduction avec ses membres pour la réalisation de projets artistiques produites ou coproduites au sein de la Coopérative.

- **Principe de réciprocité appliqué aux productions et coproductions de la Coopérative**

La réciprocité est une notion de l'ESS. L'accord de l'artiste sur ces principes sera la condition de la collaboration avec la Coopérative. La réciprocité mise en place sera ensuite fixée progressivement avec l'artiste et au cas par cas.

- **Principe d'équité appliqué aux rémunérations dans le cadre des productions et coproductions de la Coopérative**

L'équité est le principe modérateur du droit objectif (lois, règlements administratifs) selon lequel chacun peut prétendre à un traitement juste, égalitaire et raisonnable. La Coopérative souhaite ainsi défendre le droit d'un artiste à vivre dignement dans cette société, avec suffisamment de ressources issues de son travail d'artiste. La Coopérative veillera à la légalité du droit du travail et des bonnes rémunérations pour les projets qu'elle produit ou coproduit. Les questions de rémunération seront discutées pour chaque projet en plénière en application de ce principe d'équité.

## ➤ **Mais encore sur le fonctionnement de la coopérative**

Le mode de fonctionnement sous forme de séminaire trimestriel permet d'échanger sur des projets communs et de structurer des actions pensées collectivement par différents membres pour faciliter leur bon développement. Reste que ce n'est pas encore aussi simple...

- **La question de la disponibilité**

Pour l'instant, nous ne parvenons pas à obtenir d'avancées sur les projets entre les plénières. Comment faire à l'intérieur de chaque structure pour dégager du temps pour la Coopérative ? Il existe aussi une saturation des membres sur le travail en commissions qui se multiplient. Comment faire pour travailler avec des personnes éclatées géographiquement ?

- **La coopérative doit mettre en place plusieurs fonctions en particulier deux :**

- Une fonction de pilotage a pour objet de planifier les grandes phases d'un projet : ses étapes, ses temps de restitution, de coordination et de bilan ainsi que leurs temporalités respectives ... Mais aussi de poser les bases tacites ou contractuelles qui réunissent les participants (degré d'implication, questions de droits, engagements réciproques) ... et d'identifier les modes d'animation adaptés aux artistes présents et au projet (quelles méthodes de travail par exemple)
- Une fonction d'animation a pour charge de transformer l'intention en action : choix et organisation des temps de rencontre et d'intervention, gestion de matériaux et d'outillage etc.. de permettre l'interaction pour faciliter l'expression et l'écoute.

Pour l'instant, ces deux fonctions sont plutôt assurées par Mathieu Poupinel-Descambres, secrétaire général du Tas de Sable Ches Panses Vertes.

Pour avancer, les membres de la coopérative sont d'accord sur le principe d'une mobilisation de Rémi Giachetti (Chambre d'Eau) dans le cadre d'un programme d'accompagnement, visant le développement des ressources propres de la Coopérative et la réflexion sur les besoins, moyens et opportunités liés à la création d'un emploi.

- **La coopérative a besoin de partenaires et acteurs**

Des artistes et des chercheurs dans toutes les disciplines, des collectivités ou représentants des politiques publiques peuvent aider à ancrer les projets sur leurs territoires, des partenaires culturels et techniques peuvent opérer dans différents lieux, différentes temporalités peuvent offrir aux projets des espaces complémentaires d'expérimentations etc...

- **La coopérative vit dans une économie fragile**

D'évidence, les fonds propres de la coopérative ne peuvent pas uniquement être les apports financiers de chaque structure. La structuration de la coopérative inclut aussi une recherche de financement pour permettre la réalisation des projets ce qui demande du temps, des moyens et une participation de tous les membres. Par exemple, pour assurer une partie de son financement la coopérative répond à deux appels à projets pour la Coopérative à la fois pour la poursuite de la structuration et l'organisation des laboratoires Cadre / hors Cadre.

Même si l'idée est de créer un nouveau modèle susceptible de gagner en indépendance vis à vis des politiques Publiques, la coopérative peut s'appuyer sur deux atouts :

- Son éclatement géographique qui est un atout pour questionner la notion de territoire.
- Sa possibilité de se positionner sur des lignes de financement nouvelles (logique transdisciplinaire, présence sur plusieurs territoires répartis dans toute la France).

- **Pour tout dire, le fait que la Coopérative se définisse d'abord par les projets artistiques définissant son projet associatif (et non l'inverse) nécessite une approche et une flexibilité particulières.**

Il est par exemple difficile de définir avec précision la forme et l'ampleur de son action pour les trois années à venir. Ce sont les créations / projets artistiques que mène la coopérative qui créent des besoins spécifiques auxquels la coopérative tente de répondre. De ces besoins découlent une temporalité d'action et la définition de moyens et des modes de coopération entre les membres. Ce mode de

fonctionnement fait que l'action de la Coopérative est et restera très évolutive. C'est une force, une ouverture importante pour les projets.

Mais ce sera aussi une difficulté supplémentaire pour présenter une action détaillée à moyen terme à nos partenaires publics, notamment en vue d'une aide éventuelle au fonctionnement.

## Conclusion provisoire en plusieurs points

### ➤ Dans son article (voir réf. En introduction) **Antoine Choplin décrit le projet de coopération en 5 paragraphes**

- L'accueil des singularités
- L'invitation à transgresser les frontières
- L'artiste entre surgissement et emprise des territoires
- Le processus de l'expérience comme creuset fondamental

On pourrait se dire que la coopérative tend et va tendre vers ce qui pourrait être des ambitions.

### ➤ **L'artiste a besoin d'un espace théâtral pour pouvoir créer** : la coopérative est un outil au service de la création dans un cadre sans systématisme. Elle est flexible, permet des regards collectifs et critiques autour de l'artiste. Elle leur propose un soutien pouvant également être suivis simultanément par plusieurs structures partenaires.

C'est un espace d'expérimentation et d'autorisation où rien n'est jugé ni évalué, c'est donc un espace de liberté. Comme moyen de survie instinctive si on se dit que c'est l'insatisfaction qui fait un artiste.

La coopérative est aussi un acte politique en travaillant sur une utopie démocratique qui passe par sa gouvernance (sociocratie) et son économie (échapper à la rentabilité)

### ➤ **On peut penser que le mot production est restrictif dans la dénomination de la Coopérative Ouvrière de Production.** Il est en fait significatif d'une dimension plus large intégrant la création en générale : la coopérative est à la fois en mesure d'offrir un temps de recherche en amont de la création et préparer également aux problématiques liées à la diffusion.

La coopérative est un moyen de définir les contours de l'hypothèse artistique d'un projet sans passer par des programmateurs qui décident ou pas de produire un spectacle et de l'institution qui décide ou pas d'aider un projet à voir le jour. La coopérative est un lieu où les artistes se sont emparés de cette question. C'est un paradoxe !!!

### ➤ **Pour ses membres, la coopérative est pensée non comme un projet en plus mais comme un moyen de mieux organiser, d'optimiser les activités en cours des uns et des autres.**

Même si Le Tas de Sable – Ches Panses Vertes continue de jouer un rôle important de par le suivi assuré par le secrétaire général de cette structure partenaire, moteur, la dynamique collective enclenchée est aujourd'hui suffisamment solide pour se poursuivre au delà du chapitre 2 de ce récit.

### ➤ **Parler de la coopérative, c'est moins parler d'identité qui aurait tendance à délimiter le champ de la coopérative mais plus parler d'identification** qui traite des processus (idée de Gérard Noiriel historien, anthropologue : si l'on travaille dans une perspective d'identification et non pas d'identité, on est sur une problématique de dialogue, d'effets en retour entre public et créateur. »)

### ➤ **Les membres sont portés par l'envie que cette coopérative soit « l'arme de leurs désirs »,** fidèles à leur souhait de ne pas modéliser mais au contraire d'expérimenter, d'être souple, mouvant, réactif, inventif, pertinent tant sur les projets artistiques que sur le fonctionnement, les parties prenantes de ce projet coopèrent « chemin faisant », à leur rythme ouvrant ainsi la voie à de nouvelles manières de fonctionner. Elle pourrait être comme « la copie à l'identique d'un original n'ayant jamais existé » (Jean Baudrillard)

## Annexes

### Les chambres de résonance

#### **Au Vélo Théâtre, vendredi 2 novembre 2018**

Partager une question, lors d'une prise de parole libre et circulaire.

Se déplacer, le cercle n'est pas contraint.

Oser dire « ceci n'est pas clair, merci de répéter ou de formuler autrement »

Prendre le temps de la rencontre.

Sociocratie. Inventer un espace de discussion où le désaccord s'entend et l'accord se construit.

Une danseuse, un comédien-marionnettiste-homme à tout faire (dit-il), un membre d'équipe du vélo co président de la coopérative, un producteur, une productrice, un adjoint à la culture et universitaire, un directeur de compagnie ou de structure, un clown, un marionnettiste, un ou une metteur(e) en scène, un instituteur, un bénévole, un ancien directeur de centre social, une plasticienne-actrice de rue...

En quoi la coopérative peut-elle repenser les espaces de création ?

Faire le double constat d'une difficulté d'écoute ou d'un manque d'écoute de la part de gens censés produire et d'une augmentation des contraintes imposées, voire même parfois de commandes implicites.

Peut-on créer hors compagnie ?

Peut-on aider des projets hors normes et comment ?

Comment sortir de logiques de territoires ? ne pas fermer les cadres ? articuler des logiques institutionnelles différentes selon les territoires ?

Questionner les logiques économiques ?

Comment réagir face à la modélisation qui est peu à peu imposée par la façon dont les aides institutionnelles sont allouées...

Pistes :

- En utilisant comme le fait La chambre d'eau des lieux de diffusion qui ne sont pas des lieux en principe dédiés à la culture, et en allant au cœur d'un territoire rural, jusque dans les cafés, à la rencontre d'espaces et de gens, en ayant comme visée l'expérimentation artistique de formes singulières mais aussi le prolongement et la diffusion de ces formes singulières en des lieux inattendus, en invitant une circulation inédite. Partir de la création pour poser cette question de la diffusion.

- Chambre de réflexion sur l'économie et sur les métiers, sur le statut et la carrière des artistes, sans les déconnecter de la question du public

- Qui dit coopérative dit économie solidaire : le principe étant que pour tout projet accompagné par la coopérative, les artistes de ce projet deviennent partie prenante de la coopérative, participent à la gouvernance, au moins pendant le temps du projet.

-Logique autre:

A partir d'une singularité et de la création : Articulation des ressources, des compétences, des réflexions, les réseaux (connaissances des lieux etc.), qui au lieu d'aboutir à l'effet de concentration et de rétrécissement ou raréfaction qui semble être le mouvement induit par les politiques culturelles institutionnelles

Il ne s'agit pas de pallier aux politiques publiques, de prendre en charge les marges et points aveugles des financements publics, encore moins de renoncer aux financements publics.

Des processus de création plus que des projets.

Est-ce que la coopérative en accompagnant des processus de création, et donc en devenant un interlocuteur (multiple) pour un dialogue avec les institutions ou avec des points locaux du territoire par exemple, cela change le dialogue, cela permet de donner à entendre, ce qui est devenu peu audible peut-être lorsque c'est l'artiste qui est emmené à défendre seul l'intérêt de son projet et sa propre nécessité à le conduire ou bien lorsque c'est un lieu de diffusion qui doit défendre sa programmation ?

Chacun à sa place, à ses places, doit mesurer la responsabilité qui est la sienne quand il consent à certaines exigences des autorités publiques et participe à la censure, à la limitation du processus de création, ou quand, en tant que chargé de mission par exemple, quand il ou elle reste dans les limitations dictées par l'institution, ou se réfère à elles strictement pour refuser le soutien à un « projet ».

Pluridisciplinarité : la coopérative s'intéresse à des processus qui concernent plusieurs champs.

Sociocratie : Tant qu'il reste une question non discutée, la décision n'est pas prise.

Les outils sont là, mais le cas par cas prime.

La coopération n'est pas la mutualisation.

On fait en avançant, pas par pas.

Principe d'équité et pas d'égalité.

Se reposer la question du vocabulaire, créations plutôt que projets, ce que l'on nomme territoire, la non-utilisation du terme « fonctions support » (ce qui va supporter le non-artistique) – et qui induit qu'on pense ces fonctions-là détachées de l'artistique, c'est déjà penser ce qui fait commun.

Le proche a besoin de l'écart pour s'éprouver.

Du commun et du multiple.

**Florence Pazzotu**

## Café du centre – Etreapont - Vendredi 26 avril 2019

*Hartmut Rosa, philosophe critique la culture capitaliste et marchande, et surtout l'aliénation dont nous sommes tous plus ou moins frappés. Pour en sortir, il nous offre une définition de ce que pourrait être la vie bonne, pour nous, au XXI<sup>e</sup> siècle. avec le concept de **Résonnance** : Pour le trouver, nul besoin de manger bio, de partir vivre à la campagne ni même de faire du marathon ou de méditer, l'enjeu est plutôt de renouer des relations vibrantes avec le monde, les autres et nous-mêmes. Car nous avons à surmonter une crise des relations.  
Chiche ?*

*La chambre de résonnance est un espace ouvert et partagée par les membres de la coopérative oeuvrière de production avec d'autres personnes, de milieux professionnels divers autour d'une question qui nous anime*

### Thème

**Acteurs de la culture, et du monde économique : quelles coopérations possibles pour quels apports au tissu local.**

A partir de l'action artistique que fut la diffusion du spectacle « Still Life » de la compagnie Chiendent Théâtre, dans des bars en milieu rural, les organisateurs de cette deuxième Chambre de Résonnance ont pensé juste de l'organiser dans un des bars qui a accueilli le spectacle.

C'est donc à partir d'un emboîtement de questions à la fois culturels et économiques que s'est déroulé ce moment de rencontre, sachant d'une part que les artistes sont aussi responsables d'une entreprise économique et que d'autre part, fait du hasard, le propriétaire qui nous reçoit fut un musicien intermittent du spectacle !

Il y a donc cet exemple de ce spectacle dans les bars. Des acteurs économiques acceptent d'ouvrir leur lieu pour accueillir une proposition artistique. Comment ces coopérations réagissent-elles sur le tissu local et sur le territoire ? Est-ce que cela le dynamise, est-ce que cela permet de toucher de nouveaux publics pour les bars ou pour le spectacle vivant. Est-ce que cela change l'image d'un territoire ?

**Chiendent Théâtre** est une compagnie qui prend ses quartiers artistiques dans des lieux improbables.

**Still Life** est un texte écrit par Stéphanie St Cyr Lariflette. Elle nous a dit qu'elle s'était inspirée de Descartes pour écrire ce texte. Un philosophe qui développe une pensée du doute.

Qu'est-ce qui me prouve que ce que je vois, ce que je sens et même mon existence ne sont pas des illusions? Rien, sinon que cette interrogation est nécessairement le fruit d'un cerveau, une chose pensante, qui, elle, existe avec certitude : « Je pense, donc je suis. »

### Sur le spectacle

Still Life parle de la réalité, de l'ordinaire et donc devait se jouer dans un espace où ce propos puissent résonner de manière à ce que cela puisse avoir une autre force que dans un lieu théâtral.

Un espace commun et référent.

Espace de la rencontre : cette évidence de la rencontre bouleverse ou renverse notre perception de voir, d'écouter, d'exister.

L'espace n'a pas de codes théâtraux. la parole s'énonce dans cet espace particulier.

L'espace de jeu se crée l'existant. Le bar apparemment désordonné s'avère extrêmement construit. C'est peut-être même ce déplacement des objets, cette imbrication des langages qui constitue le fil, non directeur, mais constructeur.

Le rapport que la forme entretient avec le sensible et le sens est ténu. La forme cristallise le sensible, le



concentre en quelque sorte le fixe et partant, exprime du sens.

Les deux artistes semblent devenus des passeurs qui inventent une continuité entre le monde des vivants et le monde d'autres vivants. Il s'agit des gens. Il faudrait y revenir mais c'est le principe même de « Marionnettes en Chemins » co-producteur de la diffusion de ce spectacle. C'est aussi ce qui fait vibrer « la Chambre d'eau ».

Ce qui caractérise ce spectacle est la singularité.

La comédienne garde ce même étonnement permanent et sincère devant les choses de la vie, les choses dans la vie. On décèle aussi ce même étonnement chez le fabricant des sons, étonnement attentif. Expérimentateur de la fluidité, il relance sans cesse le mouvement. On se demande même si l'intrusion du hasard pourrait le déranger.

Pour permettre aux formes proposées de rester ouvertes, il faut activer le lien du lieu avec ses possibles. Le texte nous oblige à nous tourner vers notre propre étrangeté au monde et au langage.

Langage des mots, langage des sons, langage des objets.

On se choisit, on peut sauter de l'un à l'autre. Le principal est la résonance que peuvent produire ces langages : une rencontre avec l'altérité de ces langages et donc des autres.

Et puis, il y a aussi dans le jeu dramaturgique, la présence et le retrait, le silence et la parole... les sons et les objets. L'enjeu devient rythmique ; Comme une conversation de bistrot.

Une conversation entre les acteurs et les spectateurs. On pourrait dire une interaction comme dans les livres savants. Du coup tout le monde pense que le théâtre est un lieu de questionnement . Qu'est-ce qu'elle nous dit ? Comment il nous raconte des sons ? Pourquoi les objets se rencontrent ?

On questionne le monde d'aujourd'hui. Peut-être. L'important est de savoir cerner les points d'interrogations.

### **Le lieu et les gens**

Etonnement et attention qui se partage avec le public.

Il y a du plaisir. Il ne faut pas aborder le théâtre en se disant : ca va me rendre plus intelligent. Il faut le prendre naïvement.

La question que ne pose pas le public : est-ce que tout cela est du théâtre ?

La première question que je me pose quand je vois un spectacle en dehors d'un théâtre c'est : ne serais-je pas mieux dans une salle, calé dans un fauteuil, parce que là il fait chaud (ou froid), je suis debout, je n'entends pas bien, je ne vois rien... Si le projet ne se nourrit pas de l'environnement, pour moi, c'est raté.

Là, c'est réussi.

Le café est un espace privé, qui pour des raisons artistiques, le spectacle, devient un espace public. Donc politique.

Il y a du politique là dedans, somme toute. C'est un espace particulier où l'on vient prendre un verre et rencontrer d'autres gens.

Le café est un espace particulier car, de fait, il y a toujours du public qui vient se rencontrer et prendre un verre. *On s'est demandé vraiment comment cette rencontre allait se faire avec ce public particulier. les gens arrivent, repartent, En fait la première version du spectacle était en deux parties afin que les gens puissent consommer entre les deux. En fait cela ne fonctionnait pas bien, les gens n'arrivaient pas à se raccrocher à notre proposition. Du coup, on a raccourci le spectacle en une heure.*

Le Vélo Théâtre avait organisé une représentation dans son bar du théâtre. Mais ce n'était pas un vrai bar avec des vrais gens. Le bar était décor.

D'où la nécessité de l'ancrage dans le réel, un espace qui ne triche pas. C'est difficile parce que cette réalité n'est jamais la même à chaque fois. A chacun son bar.

Dans la représentation, il y a l'avant. L'installation. 4 ou 5 heures pour s'approprier, approprier l'espace et les gens qui sont là, ainsi que le patron. Il se crée du lien avec les gens qui passent ou les piliers de bistrot. Et donc se crée une relation forte d'avant spectacle qui fait vraiment partie de l'histoire du spectacle.

Et puis il y a l'après spectacle. L'activité économique du bar dont la principale source est la consommation reprend le dessus et compense largement la pause d'une heure de la représentation. Nous en sommes tous témoins à Eppe-Sauvage.

C'est un instant qui vient de lutter contre l'uniformisation : culturelle, économique.

Organiser un spectacle dans un bar.

Dans les villages, c'est plutôt la salle polyvalente.

Ce n'est pas une habitude. L'idée est bien de vouloir mélanger les gens.

Le public et le non public. Chacun a fait ses invitations, les organisateurs de la tournée avec des dépliants et des affiches, les relais dans les villages qui parlent de cette possibilité d'aller au théâtre, le patron du bar qui parle d'un spectacle qu'il n'a jamais vu. Pour tout le monde, d'évidence, c'est d'abord un long travail d'approche et une reconnaissance mutuelle au travers de projets.

Le premier constat : véritable écoute, intérêt et respect pour le travail des artistes. C'est le fait d'une rencontre entre une proposition textuelle, une proposition musicale et la rencontre est au cœur sociologique du bistrot. Au cœur de l'humanité, plutôt.

Se crée aussi une mémoire collective.

« Ah !! t'aurais dû venir hier soir chez Dominique !!! »

Après, nous dit Dominique, « *C'est difficile de faire bouger les gens dans un petit village. Les femmes seules dans un bistrot c'est rare, dans l'Aisne. C'est plus facile dans le Nord.*

*Moi je suis du Nord, on est plus réceptif que dans l'Aisne. Dans le Nord, quand il y a quelque chose, tout le monde en parle. C'est différent dans l'Aisne : à 8h tout est bouclé. »*

Mystère des territoires géographiques.

Pour faire bonne mesure, il y aura deux représentations dans l'Aisne et deux dans le Nord.

Mais pour tout dire, le lieu théâtral commence quand une personne parle à une autre personne.

S'échange les difficultés économiques. Finalement, comment, tout simplement, vivre de son métier ?

Dominique a connu les deux économies, celles de l'intermittence et celle du « petit commerce ».

Quelquefois, il relie les deux « *Quand j'ai un repas d'un groupe et que les gens me demandent, je reprends l'accordéon. Cela se sait et ça m'attire une clientèle. »*

Cela ne remplace pas le groupe d'intérêt public qu'est « Café culture ». Cette structure gère des fonds provenant de l'état et des régions partenaires dont "Hauts de France" qui permettent de rétribuer les artistes intervenant dans les bars et les cafés. le GIP prend en charge un pourcentage de la masse salariale. (de 26 à 65 %) ce qui permet d'aider les patrons de bar à rémunérer les artistes. C'est une vraie aide à l'emploi et responsabilise tout le monde.

### **Après ça sert à quoi ?**

Comment les politiques s'emparent ou pas de cette intrusion artistique sur leurs territoires.

Anecdote racontée pendant la préparation de la chambre de résonance : Parole de politique : « quand même entre nous, c'est donner de la confiture à des cochons...

Et on ne sait pas si les cochons ont aimé la confiture.

Bref, comment on organise des rendez-vous réguliers pour que se crée une mémoire collective de spectacles.

La mémoire, c'est aussi un territoire. C'est ce qui cristallise un tissu local.

Donner des habitudes à des publics. Est-ce simplement des habitudes ou faut-il aussi créer et susciter des besoins dans une démarche d'action culturelle. Cela rappelle feu l'éducation populaire.

Se pose la question de la permanence artistique sur un territoire pour installer des besoins et des habitudes.

Nul doute qu'il ne faut pas idéaliser le public, un public qui serait touché par la grâce de la création contemporaine, mais en sachant que chaque individu doit être découvert dans l'expression de ses désirs, qu'il faudra trouver avec chacun un cheminement individuel.

Pour de nouveaux désirs. Or pour être désirés, les arts de la scène doivent être désirables.

Et puis s'il y a dix personnes, ne pas dire, que dix personnes, mais dire dix personnes. Ne pas compter : ce qui est important c'est que l'on sait qu'assister à un spectacle peut bouleverser une vie.

Ce n'est pas le raisonnement du politique qui achète des produits

### **Et comment on s'organise ?**

Par exemple, la coopérative oeuvrière de production : c'est nous dit Sylvie, une chambre d'intelligence- s- et de coopération. On s'organise pour des spectacles qui n'ont pas forcément un "abord d'évidence" puisse trouver leur public. Un public se construit avec des gens. La coopérative aide des artistes à rencontrer des gens, aide dans la production de leurs spectacles, (expérimentation, production, diffusion). Nous sommes dans la solidarité et pour l'assurer, la coopérative permet de regrouper des moyens.

L'expérience menée par la coopérative avec le chient Théâtre peut générer une autre expérience, faire boule de neige : cela reste très artisanal mais c'est ce que l'on recherche.

On est toujours dans l'utopie confronté aux principes de réalité.

Mais on y arrive.

C'est la question de la chambre de résonance : construire quelque chose met la rencontre artistique au coeur d'un échange économique au sens humain du terme parce que l'on prend en compte la dimension sociale de l'échange.

Enfin, la coopérative associe dans un même espace des acteurs professionnels qui s'occupent de la production d'un spectacle mais à des endroits différents. c'est ce que le spécialiste des coopératives, Benoît Borrits « les communs productifs : l'artiste n'est pas seul avec son projet en se posant les questions de production et de diffusion.

Jacques nous parle du « le flux », association sans statut : C'est d'abord une histoire de rencontres sur un territoire pour, échanger des compétences et des informations. Mais aussi se prêter du matériel, grouper des commandes, circuler l'information des associations membres, mutualiser des espaces de stockage, faire circuler de bons plans, se fomer sur par exemple le mécénat ou la loi 1901.

C'est informel sans structure juridique, dans le décloisement total avec des structures professionnels, des petites associations amateurs, avec l'idée centrale de remettre la culture à sa place, comme un bien commun. Elle réouvre des possibilités, évite les regards condescendants des « gros » sur les « petits ». quinze structures se voient ainsi pratiquement une fois par mois pour se nourrir, éveiller des énergies au delà du matériel que l'on peut partager.

Christine nous parle des Féron'Arts dans sa commune de Féron.

C'est tous les ans, mi-août, avec une année sur deux, un événement plus important avec un festival de musique, danse, théâtre, arts plastiques et artisanat d'art et cela dure depuis 23 ans. Un programmation basée sur la découverte. 9000 spectateurs, une trentaine de propositions artistiques sans compter les gens qui passent sur le village d'artisanat. Accès gratuit aux lieux d'exposition et une tarification très faible rendant accessible à tous le spectacle vivant.

les Féron'Arts se veulent avant tout le lieu et l'époque d'une réconciliation entre l'art et le public, entre tous les arts et tous les publics.

120 bénévoles de 16 à 90 ans : des gens qui sont là depuis le début, des enfants de bénévoles, des jeunes qui reviennent sur le territoire sur le temps du festival, des artistes qui viennent donner un coup de main.

Ce qui est important pour le territoire est la mise en place d'une stratégie permanente de développement culturel qui trouve son point d'expression lors du festival. projet territorial dynamique au cœur de la stratégie culturelle du pays de Sambre Avesnois.

C'est un travail de proximité mis en place avec les communes partenaires, des ateliers d'écriture permanents, des ateliers cirque dans les communes partenaires avant le festival, un partenariat large et toujours grandissant avec les communes du canton, avec le public scolaire, une programmation à la recherche d'artistes en devenir, un soutien à la création artistique, l'accompagnement de résidences d'artistes.

Les gens s'y intéressent, commencent à s'installer. Une quatrième classe vient d'ouvrir à l'école.

Les politiques ne sont pas en reste ; Le maire tient le bar et recherche du mécénat ; Les communes sont sur la logistique.

Ce qui compte, ce sont toutes les petites victoires avec les gens.

### **Alors pour s'éviter de conclure..**

On peut aussi se dire que les réponses que l'on a entendu, vécu, écouté, ces jours derniers sont peut-être une alternative à l'état de domination économique et culturelle qui se masque sous l'usage actuel du mot "mondialisation".

Rencontre entre nous et nous.

Rencontre avec l'air du temps. Même si les temps sont durs nous dit le patron du café du Centre.

Du coup, le lieu artistique fabrique beaucoup de politique contre les politiques qui n'en fabriquent plus.

Il n'y aura donc pas eu de rencontres avec les gardiens des temples de la culture.

Que l'on ne néglige pas non plus.

Se retrouver au centre d'un- des territoires-, comme pour mieux l'arpenter - dans le commun et la communauté, c'est là que se pose la question de l'art et du politique.

Du coup, se pose toutes ces questions sur la rencontre, au cœur même de nos préoccupations.

Rencontres improbables. Ou pensées comme telles.

Rencontres improbables entre un public et un non public, entre un artiste et un patron de bar, entre un espace privé et un espace public, entre professionnel et amateur. Rencontre improbables entre des économies différentes, rencontres improbable sur des territoires géographique mais aussi artistiques, culturels, sociaux, politiques.

